



# AVIATION CIVILE FOCUS

## Qualité de vie au travail : quand la montagne accouche d'une souris...

FOCUS N° 46 – 25 septembre 2017

### Un contexte bien défini pour l'ensemble de la fonction publique

Suite à l'accord signé le 22 octobre 2013, le gouvernement s'est engagé à mener une politique volontariste pour mieux prévenir les risques professionnels et particulièrement les risques psychosociaux dans l'ensemble de la fonction publique.

Pour la Fonction publique de l'état, des instructions de la DGAFP précisent les modalités concrètes de déclinaison de l'accord. Elles sont contenues dans les différents outils méthodologiques que constituent les cinq livrets disponibles sur le site de la DGAFP (outils de la GRH) et en particulier dans le Guide méthodologique d'aide à l'identification, l'évaluation et la prévention des RPS dans la fonction publique.

L'accord prévoyait que chaque employeur public élabore un plan d'évaluation et de prévention des RPS avant 2015, ce plan reposant sur une phase de diagnostic à laquelle l'ensemble des agents devait être associée.

**Pour la CFDT : les différentes méthodes d'évaluation des risques mises en œuvre à la DGAC ne répondent donc qu'à une obligation générale de sécurité qui incombe au chef de service en vertu de l'article L4121-1 du code du travail et non pas à une initiative généreuse de l'administration.**

### 2015 : Génèse

La DGAC a fait appel à la société Geste pour l'aider et l'accompagner dans la mise en place des phases de diagnostic puis d'élaboration des plans locaux de prévention des RPS. Sa mission a débuté début 2014.

A la suite de l'enquête nationale DGAC « Ma vie au travail » réalisée fin 2014, et des diagnostics qualitatifs réalisés dans quatre sites de la DGAC en 2015, le Comité de Suivi National (CSN) de la Qualité de Vie Au Travail (QVAT) a retenu, pour concevoir le Plan national d'actions d'amélioration de la Qualité de vie au travail à la DGAC, six thèmes de travail.

**Pour la CFDT : A la suite des diagnostics qualitatifs, 11 pistes d'actions avaient été identifiées. La société Geste a proposé 8 thématiques lors du CSN QVAT d'octobre 2015 et a ensuite demandé aux participants de n'en garder que 6, destinées à être abordées dans des groupes de travail.**



POUR NOUS ÉCRIRE :  
SPAC.CFDT@WANADOO.FR



RETROUVEZ-NOUS SUR :  
WWW.SPAC-CFDT.ORG



POUR PLUS D'INFOS  
01 58 09 45 55



## 2016 : année creuse – 2017 : urgence

Les différents groupes de travail ont débuté en mars 2017 après plus d'un an d'interruption de la mission. Au cours du CS QVAT du 6 février 2017, l'Administration a pressé les organisations syndicales de trouver des personnels disponibles pour ces GT, l'Administration devant trouver elle-même des encadrants pour la représenter.

**Pour la CFDT : L'Administration a expliqué la suspension de la démarche par un calendrier contraint par les négociations protocolaires de 2016 et la nécessité d'un aboutissement rapide par la fin du marché avec Geste fin septembre 2017. Les courts délais n'ont pas permis d'avoir la participation souhaitée de part et d'autre lors des premiers GT. Les membres des GT devaient être différents de ceux du Comité de Suivi National.**

Chaque groupe s'est réuni deux fois :

- la première séquence a été consacrée au partage entre les participants d'un diagnostic sur les causes et effets du thème étudié ;
- sur la base de ce diagnostic, la seconde séquence a été consacrée à la conception d'actions de nature à répondre à la question posée.

**Pour la CFDT : La société Geste a demandé à chaque groupe de choisir 2 actions parmi celles identifiées (soit 12 sur 27 sur la totalité des groupes menés).**

Dix actions ont fait l'objet de fiches d'actions plus détaillées. Il a ensuite été demandé aux membres du CSN de les hiérarchiser en amont du CSN, début août, afin de permettre à la direction de la DGAC d'être éclairée sur les actions prioritaires à finaliser en vue d'une mise en œuvre en 2018.

Lors du CSN du 5 septembre 2017, un plan d'actions sur trois ans a été validé ne tenant pas compte de l'ordre établi par les membres en amont, supprimant certaines actions et en rajoutant de nouvelles : ainsi on trouve en numéro 1 à réaliser en 2018 une action de formation « poursuivre le processus de sensibilisation de l'encadrement sur les RPS impulsé par la SG de la DGAC » alors que l'action numéro un initiale « évaluer les impacts du changement technique sur la qualité de vie au travail avant sa mise en œuvre » a été reléguée en 2020 .

L'Administration explique avoir choisi les actions en fonction de leur faisabilité dans l'année. 2018 et 2019 étant des années chargées (élections et protocoles), il ne lui paraît pas impossible que les actions soient toujours en cours en 2020.





# AVIATION CIVILE FOCUS

Quand la montagne...

FOCUS N° 46

25 septembre 2017

## Résumé

Le plan d'action qui aurait dû être fini début 2015 a été retardé par le protocole 2016.

Lorsque les travaux ont recommencé avec la société Geste en 2017, les personnels ont eu un mois pour se mobiliser pour 10 groupes de travail. Certaines actions et problématiques intéressantes ont été abandonnées à la demande de Geste lors des groupes de travail en amont des CSN.

Le CSN n'a pas tenu compte du résultat final de ces travaux qui avaient abouti à la hiérarchisation de 10 actions.

L'Administration prévient déjà que les actions étalées sur trois ans ne seront sûrement pas réalisées à temps en raison des élections et à nouveau du protocole.

Enfin, « l'évaluation des impacts du changement technique sur la qualité de vie au travail avant sa mise en œuvre », qui a été identifiée à l'unanimité comme la faiblesse majeure de notre Administration (exemple : mise en place d'un nouvel outil à SDP) et qui constitue l'un des principes généraux de l'article L.4121-2 du code du travail, sera peut-être traitée en 2020.

## Conclusion

La CFDT conclura par le proverbe chinois contenu dans le guide pratique pour la gestion du changement élaboré par la mission MC2 : « Quand le vent du changement se lève, les uns construisent des murs, les autres des moulins à vent ».



POUR NOUS ÉCRIRE :  
[SPAC.CFDT@WANADOO.FR](mailto:SPAC.CFDT@WANADOO.FR)



RETROUVEZ-NOUS SUR :  
[WWW.SPAC-CFDT.ORG](http://WWW.SPAC-CFDT.ORG)



POUR PLUS D'INFOS  
01 58 09 45 55